



**Collectivités
forestières**
Lozère



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

UNE LIGNE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE GRATUITE POUR LES ÉLUS SUR LES OLD



Quand le feu sera là, il sera trop tard !



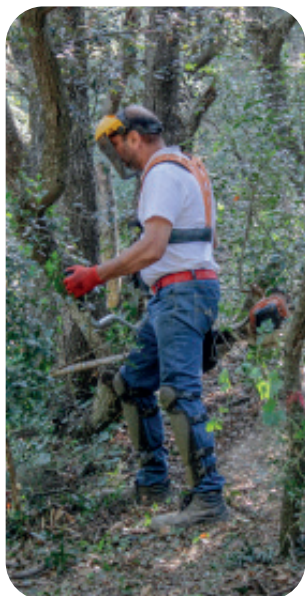
**Collectivités
forestières**
Lozère



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les élus sont **responsables de la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** sur leur territoire communal.
Ceci n'est pas forcément facile dans tous les cas.

Une **assistance est disponible** pour répondre à vos questions techniques, administratives et juridiques.



OLD

Une interrogation ?

Un numéro d'assistance est désormais disponible

06 86 40 64 53

Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h

cellule.old48@communesforestieres.org

Ce service est réservé aux élus et aux agents des collectivités spécifiquement sur la thématique des OLD dans le département de la Lozère.

Vous ne savez pas par où commencer ? Vous avez une question technique ou juridique d'un de vos administrés ? Une autre question ?

Nous avons la réponse. Appelez-nous !

**N'hésitez plus à engager
la réalisation
des Obligations Légales
de Débroussaillage
sur votre commune !**



Avec le soutien financier de :



**Collectivités
forestières**
Lozère


**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**
Liberté
Égalité
Fraternité